



LA RUCHE

INSTITUTION N-D DES DUNES - DUNKERQUE

60 rue du Sud - 59140 DUNKERQUE

www.ndd-dk.com

Juin 2002 numéro 9

CE QUI N'EST PAS UTILE A LA RUCHE N'EST PAS NON PLUS UTILE A L'ABEILLE (Marc-Aurèle)

LA VIE DU COLLÈGE ET DU LYCÉE NOTRE DAME DES DUNES



Résultats aux examens 2002
Brevet des collèges : 100%
Baccalauréat : 93,24% (93,94 % en L, 93,46 % en ES, 92,91 % en S)

Dans ce numéro :

La vie du Collège et Lycée ND des Dunes	
Journée à Paris pour les secondes 3, 8, 9 et 10	1
La soirée cabaret du 1er juin	1
La renaissance Française	1
Trophée des Lycées	2
Tout est bien qui finit bien Comédie de Shakespeare	2
A propos du Prix du lycée ND des Dunes	2
Sortie des sixièmes	3
Le spectacle « Diaboliquement angélique »	3
Séjour dans les Hautes Alpes	3
Olympiades de Mathématiques	3
Carnet Familial de l'Institution	4
L'Association des Anciens ND Dunes	
Evolution de la Législation sur l'Enseignement Privé	5
Disparition	6
600 ^e Anniversaire de la petite chapelle Notre Dame des Dunes	6
Les anciens nous écrivent	6
Interview Valentine AMMEUX	8

JOURNÉE A PARIS POUR LES SECONDES 3, 8, 9 et 10

Le vendredi 17 mai, les classes de seconde 3, 8, 9 et 10 sillonnèrent les rues parisiennes. Les visites se firent en petits groupes avec un enseignant. Mme Houriez guidait la visite de l'exposition permanente des civilisations précolombiennes au Musée de l'Homme. Avec M. Lefebvre et M. Douret, Victor Hugo fut revisité à la

Bibliothèque Nationale de France et sous une forme itinérante à travers l'Ile de la Cité avec Mme Morales. Un arrêt devant le tombeau de Napoléon ainsi qu'au Musée de l'Armée aux Invalides avec Mme Morel; une promenade guidée le long des quais de Seine avec Mme Dewulf et pour parfaire cette journée la projection dans la géode de la

Cité des sciences de la Villette de " L'homme et les océans " avec Mmes Mary et Gellez. L'un des objectifs de cette sortie résidait dans le prolongement des différentes matières concernées pour que l'élève puisse concevoir autrement certains concepts développés cette année. M. Bedleem s'était joint au groupe.

SOIRÉE CABARET DU 1er JUIN 2002

Devant le succès de l'année passée, les A.P.E.L. et le Bureau des Elèves (BDE) ont décidé d'organiser une nouvelle soirée cabaret le 1er juin. La séparation entre la cafétéria lycée et la salle à manger collège fut ouverte permettant au 200 convives de jouir agréablement des 3 heures de

spectacle ! Présenté par B. Cavois et Marie Orzyck, élèves de terminale, les numéros sont enchaînés : piano, piano et flûte, guitare, guitare électrique, jonglerie, spectacle de magie, poèmes, danse, courte pièce de théâtre (cf.

plus bas) pour le plus grand plaisir des spectateurs qui n'ont pas vu passer le temps. Le service du repas à table était supervisé par l'A.P.E.L. et assuré par une troupe des Guides de France. Retenez déjà la date de la prochaine soirée-

LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Le mercredi 29 mai 2002, c'est une petite délégation qui s'est rendue à Armentières où se déroulait la remise annuelle des Prix du Concours de la Renaissance Française : les élèves de seconde 2 ont été récompensés par la men-

tion très bien (4^{ème} place sur 1166 concurrents) pour l'écriture d'une pièce de théâtre intitulée HUMOUR NOIR. Ces mêmes élèves ont eu l'occasion de représenter un extrait de leur pièce lors de la soirée cabaret du lycée le samedi 1^{er}

juin. Leur professeur de français, Madame Decroocq, est particulièrement fière du succès de cette classe qui a travaillé avec enthousiasme durant toute cette année scolaire.

TROPHÉE DES LYCÉES

Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître ! Nos impétueux navigateurs ont relevé tous les défis : défi financier en récoltant quelques 9150 euros, défi sportif en se classant parmi les meilleurs équipages de l'hexagone, défi scolaire en conciliant études de terminales et entraînements intensifs au Centre Régional de Voile.

En se classant 11^{ème} sur 74 le 12 mai à la Trinité sur mer, l'équipage " Voile NDD " a réussi l'exploit de se classer à la meilleure place jamais réalisée par un lycée du Nord Pas-de-Calais.

Dans cette formidable aventure, il faut remercier Monsieur Davion qui nous a fait confiance, l'équipe logistique (Annaëlle Ledein, Sandrine Debruyne, Agathe Senlecq et Yann Barbier) ainsi que beaucoup de professeurs qui nous ont aidés dans la mise en place de ce projet.

Nous tenons à remercier une dernière fois tous les partenaires privés et publics qui ont spontanément répondu à l'appel de fonds et nous sommes très fiers de les avoir représentés dans ce haut lieu de la voile qu'est la Trinité/Mer !

Vous pourrez voir au restaurant

scolaire ce vaillant équipage en pleine action sur leur bateau, avec le sigle de notre Institution. Voulez-vous leur nom ? Ils sont au nombre six et s'appellent Marie Orczyk (T9S), Gaëlle Guilbert (T10S), Martin Marzloff(T8S), Rémi Lombart(T10S), Laurent Despret(T8S) et Charles Villette (T5ES).

A quand le prochain Trophée des Lycées ? Nous attendons les prochains challengers !

Nathalie Fredryck et Joëlle Boutry

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN de W. Shakespeare

Deux représentations, un spectacle digne de scènes professionnelles, des élèves et des professeurs jouant ensemble la comédie, tel fut le pari gagné de Donato Giuliani cette année. Des rôles de composition époustouflants : M. Noisette, professeur d'espagnol au lycée, fut un roi touchant de majesté et de drôlerie; Mme Houriez, également professeur d'espagnol au lycée, lui donnait la réplique avec justesse, sans oublier Mme Morel, professeur d'histoire-géographie. Les élèves composaient des personnages originaux et émouvants. Quel travail pour tous ! Des soirées comme celles-ci restent gravées dans la mémoire de chacun.



A PROPOS DU PRIX DU LYCÉE ND DES DUNES



En octobre 2001 a été lancée l'idée d'un prix littéraire décerné par les élèves de seconde du lycée : idée concrétisée le 4 décembre avec l'élection d'Eric Orsenna pour son ouvrage La grammaire est une chanson douce.

Malheureusement Monsieur Orsenna n'a pu se déplacer trop occupé par l'écriture de son prochain roman et son trophée lui a été envoyé. Dès maintenant le Prix du Lycée ND des Dunes

2002 est lancé : les futurs élèves de seconde et de première Littéraire auront à choisir cette année entre 5 romans récemment parus. Deux sont déjà en lice, toujours avec le soutien de la librairie Virgin :

Sept garçons d'Anne WIAZEMSKY

Lou. Histoire d'une femme Libre de Françoise GIROUD.

Rendez-vous en décembre pour la proclamation du lauréat !

OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES : Bravo aux Lauréats et à leurs professeurs

Classement académique sur 249 :

13^{ème} DECONINCK Mathieu (1ère 8S)

21^{ème} GARS Benoît (1ère 9S)

69^{ème} VAN AGT Vianney (1ère 8s)

89^{ème} DEFOORT Lucie (1ère 10S)

90^{ème} RIGOLLE Marie (1ère 6S)

200^{ème} DENYS Marie (1ère 9S)

223^{ème} CHEVAL Vincent (1ère 10S)

SORTIE DES SIXIEMES

Les mardi et vendredi 4 et 7 juin tous les élèves de 6^{ème} accompagnés de leurs enseignants ont participé au traditionnel " Voyage de classe " de fin d'année. La matinée a été consacrée à la visite pédagogique d'une fromagerie : " La ferme des cabris " située dans les Moères. Là, les élèves ont assisté à la traite des chèvres tandis que le fermier et la

fermière répondaient à un questionnaire préparé par le professeur de SVT. Après une promenade dans les champs, à la découverte des plantes céréalières destinées à l'alimentation des chèvres, les élèves ont observé les différentes étapes de la fabrication du fromage. La matinée s'est achevée par une dégustation très appréciée de tous.

L'après midi a été réservée à la découverte du patrimoine local. Un petit train touristique a permis aux élèves de découvrir les richesses architecturales de la ville de Bergues. Enfin, la montée au beffroi a été l'occasion pour tous d'admirer la plaine maritime de Flandre. La journée s'est achevée par une promenade sur les remparts de Vauban.

UNE SOIRÉE D'ENFER : LE SPECTACLE « DIABOLIQUEMENT ANGÉLIQUE »

Amélie Albert et Jérémy Grivès, (promo 2001) ont proposé un nouveau spectacle : « Diaboliquement angélique ». Les 7 & 8 juin, en 3 représentations, plus de 400 spectateurs se sont pressés pour assister à 3 heures de spectacle. Les danses modernes, les scènes jouées s'enchaînaient en un spectacle de très grande qualité montrant aussi bien la compétence acquise par les deux artisans, Amélie et Jérémy, que la qualité de travail des élèves auxquels s'était jointe Mme Ghislaine Godart, professeur de lettres au lycée, composant un personnage très convaincant : le maître de l'enfer.

SÉJOUR DANS LES HAUTES ALPES

Alors que les élèves de Terminales et de Premières étaient lancés dans les épreuves du baccalauréat, 55 élèves de secondes ont troqué leur cartable pour le sac à dos de montagne. Inscrits depuis le début de l'année et avertis de ce qui les attendait, ces vaillants et heureux élèves ont pu apprécier le cocktail du sport en montagne et des activités culturelles. Sitôt arrivés à Pelvoux, ils furent emmenés par un guide de pays à la découverte d'un village typique de la vallée de la

Vallouise perché à 1600 mètres. Le ton était donné : ce séjour serait sans répit pour les nonchalants. Inutile de vous donner le programme de la soirée... Puis les quatre autres jours furent de la même veine : escalade et visite très intéressante des mines d'argent le second jour, raft et visite guidée du fort de Mont Dauphin le troisième, parcours aventure et VTT le qua-



trième et enfin randonnée matinale aux abords du magique Glacier Blanc où nos adeptes de la montagne ont pu caresser les marmottes sauvages. Les cinq professeurs qui ont encadré le séjour ainsi que les élèves sont revenus enchantés. Bref, nous espérons tous recommencer l'an prochain mais attention ce sera encore plus féroce, les adeptes de Koh-Lanta n'auront qu'à bien se tenir.

CARNET FAMILIAL DE L'INSTITUTION

NAISSANCES :

- Yohan, chez Patricia DEGRAEVE (suppléante en Allemand de 1995 à 2001)
- Clara, chez Stéphanie MANTION (professeur de Lettres au Collège)

MARIAGES :

- Benoît ANDRIEUX (fils de Mme Catherine ANDRIEUX, professeur d'Histoire-Géographie au Collège et de M. Andrieux Directeur de l'EPID) avec Odile BRACH
- Valérie COTTON (ancienne élève 1^{er}85 et T.8C 1992-1993) avec Denys COESTER
- Ludivine LANDOUZI (Suppléante de

Mme REVEZ en Sc. Eco et Sociales 2000/2001) avec Stéphane PEERSMAN

- Delphine Gadenne (ancienne élève et fille de Mme GADENNE professeur de Sc. Physiques au Lycée) avec Antoine BRIFFOTEUX

- Agnès CZAPSKI (professeur de SVT) et José Evrard (Professeur de Lettres)

- Valentine AMMEUX (ancienne élève T.4B en 1992-1993) avec Christophe GI-GAUDAUT

- Chantal BORDELIER (enseignante en Anglais au Lycée de 1989 à 1993) avec

Nicolas TIMAL

DÉCÈS :

- M. Prosper FRAPPE (membre du conseil d'Administration de la Société Immobilière Place Jeanne D'Arc et particulièrement assidu aux manifestations des anciens)

- Jacqueline LECA (ancienne élève du lycée de 1993 à 1997)

- M. Christian BREGNARD (oncle de Julie BREGNARD 1ère 5ES)

- M. Bernard BLAISE (époux de Martine BLAISE, professeur de Sciences Physiques qui a quitté le Lycée en 1993 pour enseigner dans le sud de la France)

SUITE DE L'ARTICLE « ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ »

Après la libération, le législateur supprima toute aide financière ce qui entraîna une vive réaction des familles catholiques. Finalement en septembre 1951, la loi Barangé accorda une aide forfaitaire à toutes les familles d'élèves scolarisés. La loi Marie permit aux boursiers de s'inscrire désormais dans les établissements privés.

Citons Madame Nicole Fontaine sur l'évolution de la querelle scolaire : " Désormais, c'est la notion d'enseignement libre privé autant et plus que confessionnel qui est le centre de la revendication. La querelle laïcité-confessionnalisme perdra, lentement certes, mais sûrement de sa virulence. Il s'agit de plus en plus d'opposer à un enseignement public souvent monolithique, étatique, centralisé et finalement conservateur, issu d'un combat difficile contre l'influence de l'Église, un enseignement privé décentralisé répondant aux aspirations des familles pour lesquelles seront revendiquées les conditions matérielles d'une réelle liberté de choix. Que l'enseignement libre soit en majorité de tendance catholique n'est plus l'aspect essentiel ".

Le préambule de la constitution du 4 octobre 1958 consacre l'autorité des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République mais n'en précise pas le contenu. La seule certitude en ce domaine résulte des décisions du Conseil Constitutionnel. Par décision du 23 novembre 1977, la liberté de l'enseignement a été formellement reconnue.

La notion de " liberté de l'enseignement " comporte :

- le droit reconnu aux citoyens de fonder et de faire fonctionner des écoles
- la faculté pour les parents de choisir librement l'établissement public ou privé, laïc ou confessionnel auquel ils désirent confier leurs enfants. Mais il est évident que cette liberté est illusoire si l'enseignement laïc jouit seul de la gratuité par le biais des finances de l'Etat.

La liberté de l'enseignement a été organisée :

- par la loi du 31 décembre 1959 dite " loi Debré " du nom de celui qui était à l'époque Premier ministre
- par la loi du 1^{er} juin 1971
- par la loi du 25 novembre 1977 dite " loi Guermeur " du nom du député du Finistère qui était à l'époque Président de l'association parlementaire pour la liberté d'enseignement.

Quatre sortes de solutions étaient proposées aux établissements :

- le maintien du régime antérieur, c'est à dire l'absence de liens avec l'Etat
- l'intégration pure et simple à l'enseignement public
- le " contrat simple " par lequel le concours de l'Etat est limité à la rémunération du corps professoral mais qui procure à l'établissement une large autonomie.
- Le " contrat d'association " par lequel l'établissement renonce à une partie de son autonomie en contrepartie d'une prise en charge plus complète de ses dépenses.

Le maintien du régime antérieur n'était pas séduisant pour des motifs financiers évidents. L'intégration fut récusée par la quasi-totalité des établissements confessionnels. Mais en 1967, toutes les écoles de la société Michelin à Clermont-Ferrand ont demandé leur intégration à l'Education Nationale.

En 1966, 1 334 600 élèves étaient scolarisés dans des établissements à contrat simple et 150 000 dans des établissements à contrat d'association.

L'avantage du nouveau régime était incontestable pour les établissements privés. Il leur était de plus en plus difficile de rémunérer de façon convenable le personnel enseignant. Les investissements imposés par la révolution de la pédagogie et par l'urbanisation étaient inaccessibles. Les nouvelles lois étaient un ballon d'oxygène bienvenu.

Mais on oublie trop que ces lois étaient une impérieuse nécessité pour l'Education Nationale elle-même. La vague démographique (le baby boom) faisait déferler la génération de 1945-1948 de l'enseignement primaire sur l'enseignement secondaire beaucoup plus coûteux en 1958-1962.

L'Etat ne pouvait faire face à une augmentation massive des effectifs de l'enseignement secondaire qu'avec le concours de l'enseignement privé.

Comparons en effet, les années scolaires 1956-1957 et 1961-1962

- les effectifs en secondaire passent de 892 000 à 1 386 150 soit une augmentation de 55% en cinq ans
- les effectifs scolarisés par l'enseignement public passent de 622 000 à 1 008 150 soit une progression de près de 62%
- les effectifs scolarisés par l'enseignement privé passent de 270 000 à 377 174 soit une progression de près de 40%.

Les lois Debré et Guermeur ont garanti concrètement la liberté d'enseignement et apporté un apaisement à deux siècles de conflit. Le projet de loi d'Alain Savary, ministre de l'Education Nationale de François Mitterrand voulut abroger la presque totalité de la législation existante notamment en fonctionnant les maîtres et en plaçant les établissements sous une lourde tutelle administrative. L'une de ses cent dix propositions prévoyait l'instauration d'un " grand service unifié et laïque de l'enseignement public ".

La résistance des défenseurs de la liberté d'enseignement fut très forte et connue son apogée dans l'immense mouvement populaire du dimanche 24 juin 1984 où un million et demi de manifestants ont défilé à Paris pendant neuf ou dix heures dans une atmosphère bon enfant. Le Président de la République dut retirer son projet de loi.

DISPARITION



Jacqueline, tu es partie trop vite...

Ta joie de vivre, ton enthousiasme, ta douceur seront pour nous des sources où nous viendrons souvent puiser les forces pour poursuivre notre route et perpétuer ton souvenir.

Tes Amis du Lycée.

600° ANNIVERSAIRE DE LA PETITE CHAPELLE NOTRE DAME DES DUNES

A la demande de l'Abbé SUTY, nouveau chapelain, les anciens vont s'investir dans les manifestations qui auront lieu pendant toute l'année 2003. En effet, en 1903, la participation de l'Institution Notre Dame des Dunes était importante avec entre autre un cortège historique divisé en 3 partie :

- 1 - l'Eglise des dunes
- 2 - La découverte de la statue de la sainte vierge
- 3 - L'histoire du culte de la Sainte Vierge à Dunkerque de 1403 à nos jours(1903).

Nous vous tiendrons au courant de ces projets.

LES ANCIENS NOUS ECRIVENT

A la suite de l'interview de René Vandeweege, nous avons reçu des réactions très intéressantes. N'hésitez pas à nous faire parvenir les vôtres et si vous nous donnez votre accord nous pouvons en faire profiter le plus grand nombre.

L'OUVRAGE DU 150° ANNIVERSAIRE

Il reste encore quelques ouvrages du 150° Anniversaire à 15,25€ + 3,80€ de frais d'envoi. Pour information : des exemplaires ont été payés mais non retirés. Ils sont disponibles à l'accueil de l'Institution.

Tout est possible!

ou les tribulations de Valentine en Chine !

Edith Varet a correspondu par mail pour la Ruche avec Valentine Ammeux, installée en Chine pour le meilleur et surtout pas pour le pire !

La Ruche : Valentine Ammeux, qui êtes vous ?

Je suis professeur de français en Chine. J'ai 27 ans. Je suis originaire de Dunkerque. J'ai quitté la France en septembre 2000 pour vivre ce qui me tenait à cœur : partager.

La Ruche : Vous êtes une ancienne élève de ND des Dunes. Quel fut votre parcours scolaire ?

Je suis arrivée au lycée ND des Dunes en seconde . Ces années là se résument pour moi en un grand éclat de rire et j'y ai créé des amitiés qui durent encore aujourd'hui. J'y ai vécu un épanouissement social et spirituel. J'ai aussi pris le temps de m'engager dans l'Eglise, en faisant du MEJ (Mouvement Eucharistique des jeunes). Quant aux études, c'était un peu moins effervescent : j'ai fait deux secondes (j'avais besoin de prendre mon temps à cette période là de ma vie), une première et terminale B (économie).

La Ruche : Un personnage, professeur ou autre vous a-t-il marquée au cours de votre scolarité? Dans quelles circonstances ?

Beaucoup de professeurs m'ont marquée mais Pierre Turlur qui était mon professeur de Français en Première m'a permis de développer mon esprit critique, de découvrir et d'aimer la littérature et de trouver ma voie. C'est grâce à lui que j'ai suivi des études de lettres.

La Ruche : Votre meilleur ou votre pire moment au lycée ND des Dunes.

Pire : je ne me souviens pas. Le meilleur : tous les jours, parce que je savais que j'allais passer de bons moments!

La Ruche : Avec le recul, la formation dispensée vous a-t-elle été utile?

Sans doute... Mais il me semble que les filières proposées étaient un peu trop réduites : les voies royales ne conviennent pas à tout le monde!

Une plus grande ouverture sur le monde aurait été profitable aux élèves.

La Ruche : Votre parcours professionnel a-t-il été atypique ou conventionnel ?

Je crois que mon parcours est un peu atypique, sans pour autant être illogique ou excentrique.

Mon bac en poche, je suis entrée en Hypokhâgne Scientifique à Lille. J'ai embrayé sur Khâgne. C'est là que j'ai appris à travailler ! Comme quoi, tout vient à temps... Puis, licence et maîtrise de lettres à la fac.

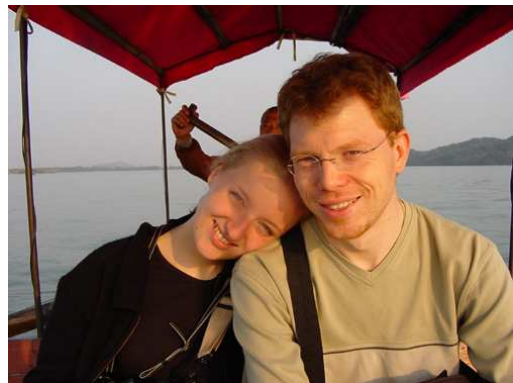
La Ruche : Vous aviez trois rêves : Les avez-vous réalisés ?

Pendant mon année de maîtrise, je suis partie vivre à l'Arche pendant un an . C'est une association internationale qui accueille des adultes handicapés mentaux. J'étais responsable d'un centre d'aide au travail (CAT) au Pays de Galles qui per-

mettait aux personnes les plus fragiles de travailler en fabriquant artisanalement des bougies. En rentrant de ces mois riches de rencontres et d'aventures humaines, j'ai obtenu ma maîtrise : J'avais réalisé mon premier rêve. Deuxième rêve : La même année, j'ai réussi le concours de l'Ecole de Journalisme de Lille (l'ESJ). Je suis devenue journaliste, puis j'ai travaillé à Toulouse comme chef d'édition. A 25 ans j'ai voulu réaliser mon troisième rêve : partir en coopération . J'ai donc donné ma démission en août 2000 pour partir enseigner le français et la presse à l'université de Xiamen, en Chine, juste en face de Taiwan. J'enseigne aux niveaux licence, maîtrise et DEA.

C'est en Chine que j'ai rencontré Christophe, qui est aussi français et travaille au Consulat de France de Wuhan, au centre de la Chine où j'ai obtenu un poste me permettant de le rejoindre. Nous nous sommes mariés le 13 avril dernier, dans un petit temple Ming, sur les rives du Yangtsé. Notre mariage "français" sera célébré, le 30 août prochain à Bollezele.

L a



Ruche : Vous sentez-vous bien dans notre époque ? Qu'en attendez-vous ? Comment la jugez-vous ?

Je me sens très bien dans mon corps et dans mon cœur. J'aime ce temps qui passe et que j'essaie de vivre au maximum.

De la Chine, via TV5, la France semble être un tout petit pays où il suffirait juste d'un peu plus d'amour du prochain pour que cela soit un mini paradis. Mais, c'est le discours que tiennent tous ceux qui vivent dans un pays en voie de développement ...

La Ruche: Que diriez-vous à de jeunes lycéens qui s'interrogent sur leur avenir ?

Je crois que le plus important est d'exercer son œil et son cœur à voir les détails positifs de la vie. Souriez, tout simplement ; le reste suivra tout naturellement. Sachez aussi choisir vos amis et donner tout ce que vous pouvez à ceux qui vous entourent et la vie sera plus facile. Pour ceux qui ont la foi, je leur dirai de croire que Dieu ne les abandonnera jamais et qu'il offre à tous l'Espérance pour construire une vie dense et constructive. Mon dieu, je parle comme une vieille ou une bonne sœur... Ce que je ne suis pas du tout !!